

Syndicat National Solidaires Justice 31, rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS

mail: synd@solidaires-justice.fr

tel: 06 52 79 57 94

M. Le Directeur des Services Judiciaires,

En date du 16 Mai 2023, notre organisation a saisi le Premier Président de la Cour d'Appel D'Aix en Provence concernant le courriel en date du mercredi 3 mai 2023 de Mme La Directrice Principale du Tribunal Judiciaire de Grasse adressé à l'ensemble du personnel du site via la liste de diffusion intranet locale ; ce courriel ayant pour objet <u>"une célébration à la messe de la Ste Yves" le 22 mai</u> 2023.

A ce jour, notre courriel est resté sans réponse.

Au vu du caractère du courriel diffusé par la directrice de greffe du Tribunal Judicaire de Grasse (voir courriel ci-dessous et PJ) , ne respectant pas le principe de neutralité et de laïcité, nous vous serions reconnaissant de faire le point dans les meilleurs délais avec les différents Chefs de Juridiction concernés afin que la charte de la Laicité <a href="https://www.gouvernement.fr/chartes-de-la-laicite">https://www.gouvernement.fr/chartes-de-la-laicite</a> et la loi du 20 Avril 2016 dont l'article 25 soient respectées au sein de cet établissement et qu'une enquête soit diligentée par vos services.

Cordialement.

Stéphane Bouchet

Co-secrétaire national SOLIDAIRES-Justice